



Animatrice référente

Agathe PENANT
TERRES INOVIA
07.61.82.30.33
a.penant@terresinovia.fr

Animatrice suppléante

Gwénola RIQUET
TERRES INOVIA
07.72.66.97.57
g.riquet@terresinovia.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur
www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



L'essentiel de la semaine

Les pois et féveroles de printemps fleurissent.

Le temps chaud et sec est défavorable au développement des maladies, exceptée la rouille de la féverole qui peut apparaître en cas de rosée.

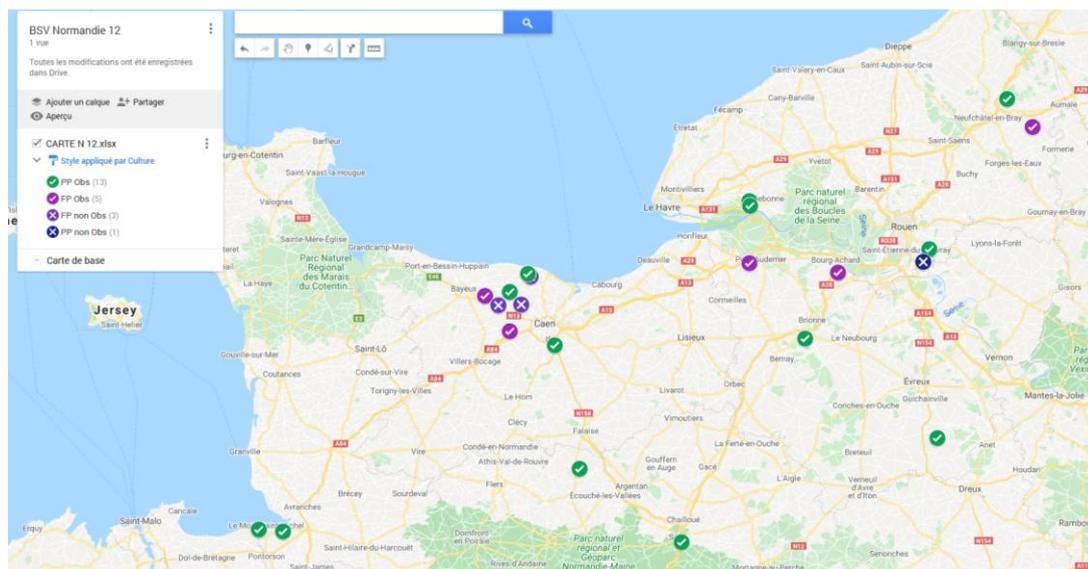
Le climat est en revanche très favorable à l'activité des insectes. Surveiller l'évolution des pucerons. Penser à installer les pièges à tordeuses.

Le réseau d'observation

14 parcelles de pois de printemps et 8 parcelles de féveroles de printemps constituent actuellement le réseau BSV protéagineux en Normandie.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 13 parcelles de pois de printemps et 5 parcelles de féveroles de printemps.

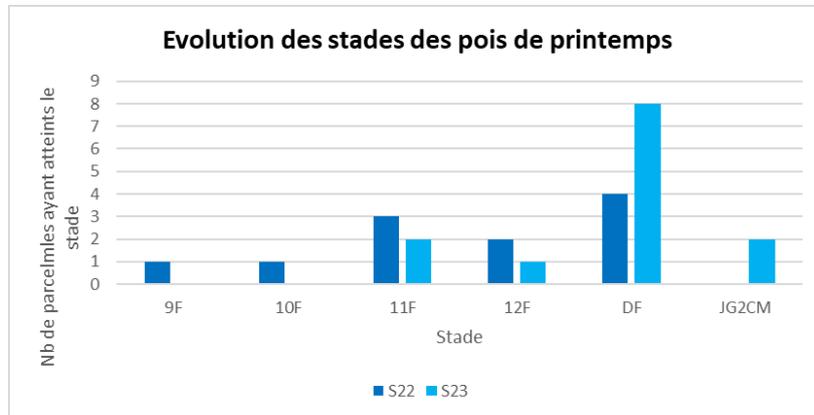
Le faible nombre de parcelles suivies ne permet pas de dresser une analyse de risque complète et représentative. L'observation de vos parcelles en vous appuyant sur les seuils indiqués dans ce BSV doit vous permettre d'affiner l'analyse de risque en fonction de votre contexte pédoclimatique.



Pois protéagineux

Stades

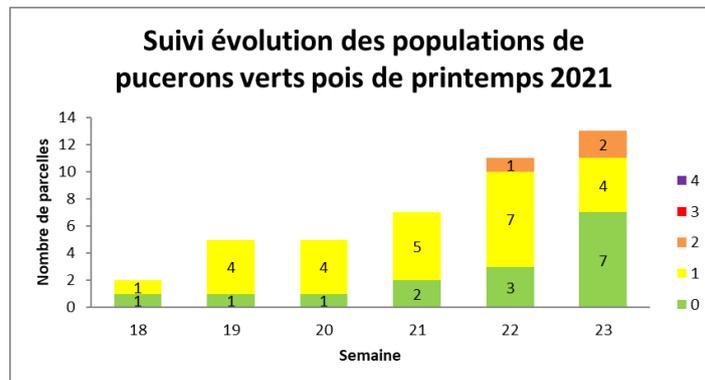
Les pois de printemps sont entre les stades 11 feuilles et jeunes gousses 2 cm. La majorité des parcelles portent des fleurs. Pensez à installer vos pièges à tordeuses.



Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)

Observations

La présence de pucerons est observée sur quatre parcelles de pois de printemps, à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante), et sur deux parcelles à la note de 2 (11 à 20 pucerons par plante).



Note 1 : 1 à 10 pucerons par plante

Note 2 : 11 à 20 pucerons par plante

Note 3 : 21 à 40 pucerons par plante

Note 4 : plus de 40 pucerons par plante

Période de risque

La période de risque pour le puceron vert du pois s'étend du **stade début floraison** à **2-3 semaines après la fin floraison (soit le stade FSLA)**.

Seuil indicatif de risque

De manière générale, le puceron vert doit être observé **entre les stades 10 feuilles – début floraison et fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la fin floraison)**.

Suite aux arrivées précoces de l'an passé, il semble néanmoins important de surveiller ce ravageur dès la levée des pois, notamment en cas de temps doux et sec.

Avant le stade 6 feuilles, le seuil indicatif de risque est de plus de 10% de plantes porteuses de pucerons ;

De 6 feuilles à début floraison, le seuil indicatif de risque est de 10-20 pucerons par plante ;

À partir de la floraison le seuil indicatif de risque est de plus de 30 pucerons par plante.

Avant toute chose, il s'agit de réaliser une observation de la pression et de son évolution liée au climat (un temps plus frais et/ou pluvieux ralentit la progression des populations) ou à la présence des auxiliaires (coccinelles, syrphes...).

Analyse de risque

Le risque est moyen à fort

Les pluies et orages ont permis une diminution de la pression puceron. Attention néanmoins : le temps chaud actuel est favorable à leur activité et leur multiplication. Les pucerons sont à surveiller de près.



Terres Inovia

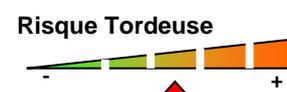
Tordeuse du pois

Observations

Les pièges à tordeuses ont été dans la majorité posés cette semaine dans les parcelles suivies. Seul un piège, posé la semaine dernière, a permis de capturer 4 papillons.

Pour rappel, 2-3 jours après son arrivée dans la parcelle, la tordeuse pond jusqu'à 300 œufs, déposés de préférence sur la face supérieure des feuilles en une dizaine de jours. 1 à 2 semaines après la ponte (durée dépendant des températures), les chenilles apparaissent, et ont alors 24h pour trouver refuge dans une gousse, où elles passeront environ un mois, grignotant les graines en formation. La larve de tordeuse ne peut donc survivre et être nuisible à la culture qu'en présence de gousses plates.

Lors de la récolte, les chenilles tombent au sol et s'enfouissent pour tisser leur cocon hivernal et attendre le printemps suivant.



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :

DRAAF Normandie, Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie, AGRIAL, APPRO VERT, CA14, CA27, CA 61, CA76, D2N, Coopérative de Creully, FREDON Normandie

Période de risque

La période de risque pour la tordeuse du pois s'étend de **jeunes gousses plates à fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

Seuil indicatif de risque

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 100 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 400 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Analyse de risque

Le risque est moyen, à adapter au débouché.

Les pois entrent progressivement dans la période de risque, et le temps chaud est favorable aux vols des tordeuses.

Les pièges doivent être placés dans les parcelles de pois de printemps dès le début floraison, et relevés régulièrement pour suivre l'arrivée des tordeuses du pois.

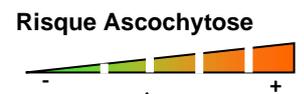
Autres ravageurs

Des dégâts d'oiseaux sont signalés sur certaines parcelles de pois de printemps.

Ascochyte (anciennement Anthracnose)

Observations

La maladie est observée sur quatre parcelles de pois de printemps, sur la partie inférieure des plantes, à une intensité moyenne. La maladie a pu évoluer au gré des orages de la semaine passée.



Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés sur le **pois de printemps**, du stade **9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**.

Analyse de risque

Le risque est faible à moyen

Le temps sec actuel est peu favorable au développement de la maladie.

Attention : les orages et pluies peuvent favoriser la progression de la maladie dans la végétation.

Attention !

Ne pas confondre des symptômes d'ascochytose, apparaissant en bas de plantes, et de virose, ces derniers apparaissant en haut des plantes.



Mildiou du pois

Observations

La maladie a été observée sur deux parcelles de pois de printemps, à des intensités faibles. Le développement du mildiou est favorisé par un temps gris et humide. Un temps ensoleillé stoppe son développement.



Période de risque

Le mildiou du pois doit être observé :

- De la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires
- Du stade 9 feuilles au stade limite d'avortement pour les contaminations secondaires.

Analyse de risque

Le risque est faible

Le temps actuel est peu favorable à l'évolution du mildiou.

Un traitement de semence approprié permet d'éviter les contaminations primaires. En végétation, aucune solution ne permet de contenir la maladie.

Autres maladies des pois

Des symptômes de viroses peuvent commencer à être visibles, en lien avec la présence de pucerons et des conditions peu poussantes.

Plus d'info : https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_PROTEAGINEUX_HS_VIROSE_cle4d561d.pdf

Aide à la reconnaissance des différents types de symptômes de maladies virales sur parties aériennes (hors nanisme et jaunissement) (pois et féverole)

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :

DRAAF Normandie, Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie, AGRIAL, APPRO VERT, CA14, CA27, CA 61, CA76, D2N, Coopérative de Creully, FREDON Normandie

✓ Rougissement, pourriture



✓ Crispation, enrroulement



✓ Ponctuations, nécroses



✓ Mosaique



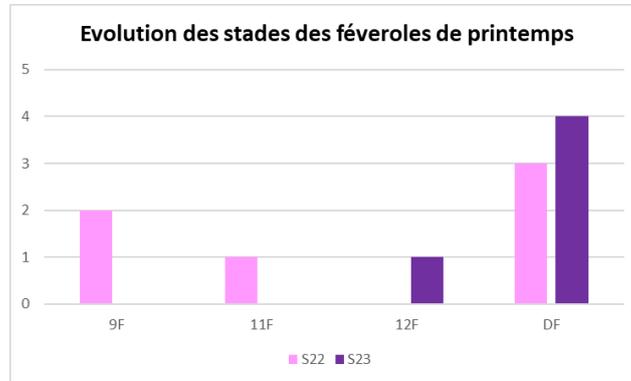
Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :

DRAAF Normandie, Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie, AGRIAL, APPRO VERT, CA14, CA27, CA 61, CA76, D2N, Coopérative de Creully, FREDON Normandie

Féveroles de printemps

Stades

Les féveroles de printemps sont entre le stade 12 feuilles et début floraison.



Pucerons noirs de la fève

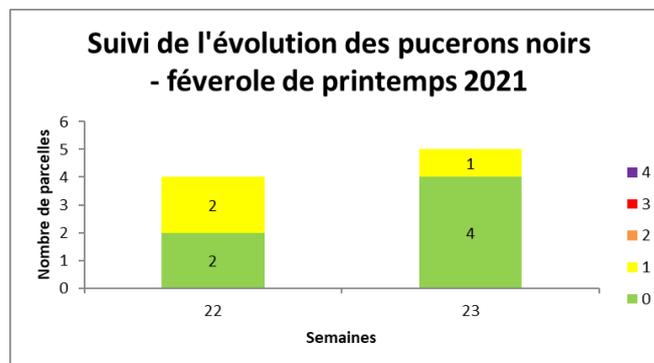
Observations

La présence de pucerons noirs est observée sur une parcelle de féveroles de printemps, à la note de 1 (1% des pieds porteurs).

La présence de **pucerons verts** du pois est également observée.

Les pucerons verts, difficiles à observer sur féverole, doivent être surveillés car ils sont également transmetteurs de viroses.

Une présence importante d'auxiliaires est également signalée.



Note 1 : Présence sur 1% des plantes

Note 2 : Présence de manchons sur moins de 20% des plantes

Note 3 : Présence de manchons sur plus de 20% des plantes par zone

Note 4 : Présence de manchons sur plus de 20% des plantes bien réparties

Période de risque

De manière générale, le puceron noir doit être observé entre les stades **10 feuilles – début floraison et fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la fin floraison)**.

Suite aux arrivées précoces de l'an passé, il semble néanmoins important de surveiller ce ravageur dès la levée des féveroles, notamment en cas de temps doux et sec.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :

DRAAF Normandie, Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie, AGRIAL, APPRO VERT, CA14, CA27, CA 61, CA76, D2N, Coopérative de Creully, FREDON Normandie

**Avant le stade 6 feuilles, le seuil indicatif de risque est de plus de 10% de plantes porteuses de pucerons ;
De 6 feuilles à début floraison, le seuil indicatif de risque est de 10% à 20% de plantes avec des manchons ;
À partir de la floraison, le seuil indicatif de risque est de plus de 20% de plantes porteuses de manchon.**

Avant toute chose, il s'agit de réaliser une observation de la pression et de son évolution liée au climat (un temps plus frais et/ou pluvieux ralentit la progression des populations) ou à la **présence des auxiliaires** (coccinelles, syrphes...).

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque **20% des plantes portent un manchon d'au moins 1 cm.**

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la présence des pucerons.

Analyse de risque

Le risque est moyen

Le temps chaud permet aux pucerons de coloniser les parcelles et de se multiplier rapidement.

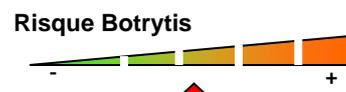
À surveiller attentivement.

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Botrytis de la féverole

Observations

La maladie est observée sur 2 parcelles de féveroles de printemps, à des intensités faibles.



Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

Sur féveroles de printemps, à partir du **stade début floraison jusqu'à 2-3 semaines après la fin floraison (soit le stade FSLA).**

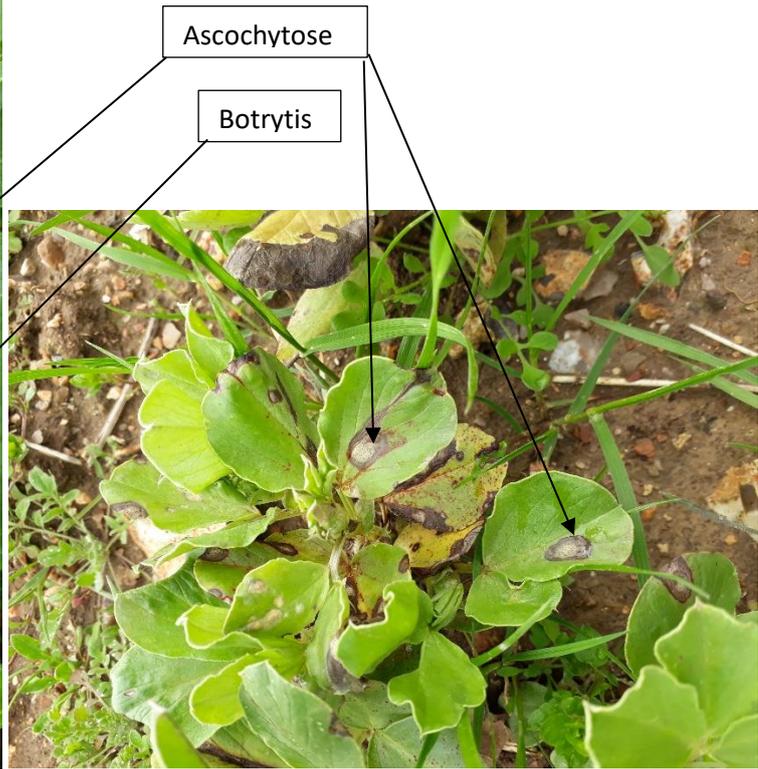
Analyse de risque

Le risque est faible à moyen

Le temps actuel n'est pas favorable à l'apparition de maladies ; à surveiller en cas d'orage ou de retour d'un temps humide.

Point d'attention : les féveroles implantées en couvert ou dans du colza à proximité de vos parcelles peuvent être une source de contamination ! Risque à ne pas négliger.

Ne pas confondre botrytis et ascochytose de la féverole



Ascochyte

Botrytis

Prochain BSV le 16 juin

Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !

Souvenez-vous des bonnes pratiques phytosanitaires :

- Les traitements insecticides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
- Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".
- Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi.
- De nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

Note nationale BSV | **ÉCOPHYTO**

Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !

Cette note a été rédigée par un groupe de travail DGAF, APCA, ITBSP-qualité de l'abeille, ADA France et soutenu à l'initiative du CNC.

Préserver la santé des abeilles

Les abeilles sont des insectes pollinisateurs participants à la production de nombreux produits agricoles. Elles jouent un rôle essentiel dans la qualité des récoltes. L'écophyto recommande :

- Éviter la pulvérisation de produits phytosanitaires pendant la floraison et la production d'exsudats.
- Éviter l'application de produits phytosanitaires sur les cultures visitées par les abeilles.
- Éviter l'application de produits phytosanitaires sur les cultures visitées par les abeilles.
- Éviter l'application de produits phytosanitaires sur les cultures visitées par les abeilles.

Les voies d'exposition

Les intoxications d'insectes pollinisateurs peuvent se produire quand les produits phytosanitaires sont appliqués, tant sur les abeilles cultivées que sur le bétail agricole. La contamination peut aussi leur être apportée par la nourriture (pollinifères, nectar, pollen, etc.).

Les intoxications peuvent se produire :

- par contact : quand l'abeille est exposée directement à un produit phytosanitaire, se pose sur une fleur ou sur le végétal traité, respire des vapeurs ou des poussières toxiques.
- par ingestion : quand l'abeille prélève du nectar ou du pollen sur des fleurs contaminées suite à une pulvérisation, par contact avec l'abeille, ou par ingestion de résidus de produits phytosanitaires.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :

DRAAF Normandie, Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie, AGRIAL, APPRO VERT, CA14, CA27, CA 61, CA76, D2N, Coopérative de Creully, FREDON Normandie